

PROCES VERBAL
DU CHSCT DU 28 JUIN 2012

Presents:

Mr GRAZAC	Dr MAUPIN (Médecin du Travail)
MR LEROUX	DR BROUCK (Médecin du Travail)
MME POLLET	MME FOVET (Infirmière)
MR DEREPEPE	MR FLEURY (Responsable Services Généraux)
MME DEBUISNE	MR DUBUISSON (Directeur Logistique)
MR DUBOIS	MME LEBEUAN (Directeur Ressources Humaines)

Absents excusés

1. PV du 5 avril

Lecture pour approbation du PV du précédent CHSCT

Denis Dubois : je n'ai pas eu connaissance donc je ne peux pas émettre de remarques

2. Points sur travaux en cours (*cf tableau ci-après*)

Travaux en cours et à réaliser en 2012

Est-ce que vous prévoyez des investissements au restaurant.

MME POLLET : lundi il n'y avait pas de fourchette

MR DUBOIS: nous en avons parlé

MME LEBEUAN: oui et je vous ai dit qu'une commission va être mise en place

MR FLEURY: c'était où ?

MME DEBUISNE: à FLERS et la semaine précédente pas de couverts en plastique

BUDGET INVESTISSEMENTS 2012

Soc	Budget	Bâtiment	Catégorie	Nature	Type	Projet	Désignation	ETAT
3SF	3SF	Fliers	Divers	Entretien	Récurrent		3 armoires pour stockage bippeur WMS	en cours
3SF	3SF	Fliers	Divers	Entretien	Récurrent		1DVR	en cours
3SF	3SF	Fliers	Divers	Divers	Récurrent		Mise à jour licences AUTOCAD	en cours
3SF	3SF	Hold/gust	Divers	Divers	Récurrent		2 Imprimantes étiquettes en tissu.	en cours
3SF	3SF	Holden	Divers	Divers	Récurrent		Mise à niveau groupe électrogène	en cours
3SF	3SF	Holden	Bâtiment	Vétusté	Récurrent		Sanitaire au 4ème étage bât. 3	TERMINE
3SF	3SF	Edgar	Distri élect	Conformité	Récurrent		Mise en place de 2 disjoncteurs TGBT	en cours
3SF	3SF	Fliers	Outils Exploit	Entretien			Rachat d'un gerbeur électrique	en cours
3SF	3SF	Holden	Agencement	Divers	Récurrent		Aménagement service WEBSHOP (travaux complémentaires)	en cours
3SF	3SF	Fliers	Outils Exploit	Entretien	Récurrent		1 zone de 12 postes de travail adaptés pour activité emballage	en cours

BUDGET INVESTISSEMENTS 2012

Soc	Budget	Bâtiment	Catégorie	Nature	Type	Projet	Désignation	ETAT
3SF	3SF	Tous bât	Mobilier	Entretien	Récurrent		Mobilier de bureau	
3SF	3SF	Tous bât	Bâtiment	Entretien	Récurrent		Murs et façades	
3SF	3SF	Tous bât	Sécurité	Contrôle d'accès	Récurrent		CA + vidéosurveillance	
3SF	3SF	Tous bât	Ascenseurs	Entretien	Récurrent		Maintenance ascenseurs	
3SF	3SF	Tous bât	Divers	Entretien	Récurrent		Petit matériel	
3SF	3SF	Tous bât	Divers	Divers	Récurrent		Projets non prévus	
3SF	3SF	Tous bât	Outils Exploit	Entretien	Récurrent		Matériel de manutention manuelle: bacs, chariots	
3SF	3SF	Tous bât	Divers	Divers			GMAO maintenance : logiciel professionnel	
3SF	3SF	Tous bât	Distri élect	Entretien	Récurrent		Eclairage intérieur	
3SF	3SF	Tous bât	Bâtiment	Entretien	Récurrent		Entretien des sols	
3SF	3SF	Tous bât	Bâtiment	Entretien	Récurrent		Peinture	
3SF	3SF	Tous bât	Chauf clim	Entretien	Récurrent		Entretien chauffage	
3SF	3SF	Tous bât	Chauf clim	Conformité	Récurrent		Remplacement des climatiseurs à gaz non-conforme	
3SF	3SF	Tous bât	Bâtiment	Vétusté	Récurrent		Rénovation sanitaires et plomberie	
3SF	3SF	Tous bât	Restaurant	Entretien	Récurrent		Matériel et équipement restaurant	
3SF	3SF	Tous bât	Terrain	Entretien	Récurrent		Entretien terrains et espaces verts	
3SF	3SF	Tous bât	Outils Exploit	Divers			Renouvellement du parc compacteurs	
3SF	3SF	Tous bât	Distri élect	Conformité	Récurrent		Entretien et mise en conformité électrique	
3SF	3SF	Tous bât	Chauf clim	Amélioration	Récurrent		Lutter contre la canicule	
3SF	3SF	Tous bât	Informatique	Amélioration	Récurrent		Câblage informatique	
3SF	3SF	Tous bât	Outils Exploit	Entretien			Rachat de chariots élévateurs en fin de location	

3. Point sur le mini CHSCT (*visite de site*)

DR BROUCK et MME FOVET : nous nous sommes représentées et personne n'était là.

MR DUBUISSON: Une convocation a été envoyée mi mai. La réunion a été programmée mais personne ne s'est présenté

MR DUBOIS: oui mais il n'y avait personne que le service médical. Donc il y a eu un problème de communication

MR DUBUISSON: on doit faire le point avec Catherine Dussart

MME DEBUISNE: pour juillet cela doit être reporté

DR MAUPIN: le mini CHSCT du 5 juillet doit être reporté

DR BROUCK: nous n'avons pas eu du tout de mini CHSCT en 2011 à Holden, il y a des problèmes d'hygiène dans les locaux, avec MR FLEURY on a fait en sorte que les salles de choix soient nettoyées.

MR DUBUISSON: est-ce qu'on le programme en début juillet sur Holden ou sept ;

MME LEBEUAN: moi je peux m'associer à la visite

MR DUBUISSON: la logistique ça va car ce sont les chefs de secteurs qui sont présents

MR FLEURY: avant je les faisais mais là je n'ai pas été convié

MR DUBUISSON: on regarde les agendas

4. PROJET M & N

Il y a eu des réunions de 30 personnes animées par les chefs de groupe ; concernant le point d'avancement sur les chantiers en cours, travaux de construction et sur les travaux liés au personnel. Suite à cela ont été listées toutes les questions et mardi matin avec les chefs de groupe, les réponses ont été apportées.

MME DEBUISNE: nous n'avons pas beaucoup abordé, les questions d'horaires et de pause essentiellement.

MR DUBUISSON: les chefs de groupe ont la liste mais il y en aura d'autres

MR DUBOIS : j'aurais aimé que le CHSCT soit au courant des questions et réponses apportées

MR DUBUISSON: cela s'est fait mardi, nous nous voyions la semaine prochaine sur les deux sites, une partie en salle (même présentation sur l'avancement) une visite de Toufflers et Hem et je serais à même de répondre à vos questions

MR DUBOIS: vous pouvez envoyer par mails

MR DUBUISSON: si nous souhaitons apporter d'autres précisions nous le ferons

MME DEBUISNE: les référents qui vont travailler sur Hem vont devoir faire la production ?

MR DUBUISSON : une question a été posée sur les productivités. J'ai répondu : on l'a fait en fonction de nos historiques, (Blancheporte, becquet) et maintenant il faudra le vérifier dans le temps.

MME DEBUISNE: et pour l'emballage ?

MR DUBUISSON: ce n'est que du projet et à vérifier dans le temps car c'est totalement nouveau

MME LEBEUAN: pour mémoire ces questions ont été abordés avec les experts du CHSCT dans le cadre du PSE tous les tableaux ont été présentés. Le travail a été fait en amont au niveau de la logistique

MME POLLET: le bruit qui court est que les référents vont devoir faire les productivités

MR DUBUISSON: les tests que nous allons faire seront sur quelques colis pour avoir un certain recul... ce n'est pas leur mission celle-ci est de participer à la recette

MME POLLET : les référents vont arriver sur le site cela va être difficile pour eux car ils ne sont pas responsables de la productivité

DR MAUPIN: est-ce que c'est possible d'envoyer l'invitation aux deux infirmières (Muriel et Brigitte Lecomte)

DR BROUCK: disons que les infirmières sont invitées le 5 juillet

MR DUBUISSON: en cas de pluie merci de prendre des chaussures de rechange

5. Charge de travail des gestionnaire achat

MME LEBEUAN: Nous avons été alertés sur la répartition des charges pour les gestionnaires achat. Nous avons réalisé dans un premier temps une étude concernant la charge de travail en prenant en compte certains indicateurs (par type de modèle, nombre d'articles).

Ce travail a été réalisé dans une volonté d'agir rapidement et voir si ce qui a été dit se vérifie. Effectivement à la lingerie le nombre de modèle par gestionnaire est plus important mais il faut prendre en compte également le nombre de repris.

MR DUBOIS: je ne comprends pas pourquoi ce travail n'a pas été fait avant le PSE

MME LEBEUAN: il y a eu des postes de gestionnaire de supprimer ?

MR DUBOIS: il y a eu des secrétaires achat

MME LEBEUAN: ce qui veut dire à très court terme, ce qui a été fait car décidé, nous avons sollicité un gestionnaire de la femme pour aller à la lingerie ; nous avons souhaité le faire sur la base de volontariat et comme nous n'avons pas eu de volontaire nous avons demandé à quelqu'un d'y aller

Deuxième temps : ce travail n'est pas totalement satisfaisant car ne couvre pas totalement la charge car il y a des secteurs où il y a beaucoup de repris et beaucoup de nouveaux (nécessité de recréer dans des dossiers SAP). Nous avons d'autres indicateurs à prendre en compte. Avec SAP tout se met en place mais il pourrait y avoir de possibles modifications en fonction du déroulement. En sept une nouvelle étude sera refaite car SAP sera en phase de stabilisation et nous regarderons à nouveau la charge des gestionnaires afin d'être plus précis dans le croisement des indicateurs

MR DUBOIS: la question était plus précise car on demandait la présentation de l'étude. Une étude est plus précise

MME LEBEUAN: dans plusieurs mois nous reviendrons avec une étude précise et aurons quand même acté avant en fonction des besoins des gestionnaires

Donc oui vous avez raison Monsieur Dubois il y a eu une analyse

6. Décret au 1 juillet 2012.... (cf annexe)

DR BROUCK: j'ai préparé un petit support ce sera plus agréable, j'ai résumé la législation

La médecine du travail est une spécialité médicale, depuis la loi de modernisation sociale la médecine du travail a évolué (cf document distribué)

L'important est la notion du personnel infirmier et champs d'action. L'infirmier dont la formation doit être prise en charge.

MR DUBUISSON: on doit le prévoir donc pour les personnes en poste

DR BROUCK: oui

MR DUBUISSON: une formation qui dure combien ?

DR BROUCK: 1 semaine, si on se positionne en début 2013 on peut avoir des places plus facilement

MME LEBEUAN : chez Becquet cela a été mis en place l'année dernière (pilote)

DR BROUCK : beaucoup d'actions sont menées depuis plusieurs années en fait

L'examen d'embauche reste et à aussi pour objet d'informer le salarié sur les risques dans le travail. Les visites auront lieu tous les 24 mois. Une demande d'agrément pour espacer peut être faite (3 ou 4 ans maxi)

DR MAUPIN : il y a de nombreuses visites pour autres motifs et celles-ci ne représentent même pas 50% donc il ne faudrait pas trop les espacer

DR BROUCK: pour ce qui concerne la liste des surveillances médicales renforcées ne sont repris que : - 18 ans, handicapés ou les femmes enceintes

Mais aussi les postes exposés (amiante, plomb...)

Elle prend plus en compte les conditions de travail des salariés. L'examen de pré reprise est renforcé.

DR MAUPIN : les gens qui travaillent de nuit ne sont pas concernés par le changement

DR BROUCK : ce qui change ce sont les examens de reprise (congés maternité, après une absence de 30 jrs pour cause d'accidents du travail ou maladie)

DR MAUPIN: le salarié peut tjrs demander une visite spontanée...

MR DUBUISSON : c'est vous qui faites la demande de formation pour les personnes concernées ?

DR MAUPIN: oui il faudrait qu'on se décide rapidement pour 2013

7. INDICATEUR ACCIDENT DE TRAVAIL/ TRAJET

MR DUBUISSON : Vous avez demandé ces informations et avons préparé un tableau et un graphe.

Ce découpage existe par site (cf tableau) cela correspond à votre demande ?

MR DUBOIS : oui

MR DUBUISSON : pour les accidents de travail avec arrêt il y en a moins que l'an dernier.

Plutôt une amélioration sur ce point là

Sur les accidents de travail ils ont été classifiés (cf tableau)

Je viens vers vous sur les questions posées :

MME MIANO est absente comme madame VEREHEYE

- MME DEBUISNE : cette personne a été remise en arrêt car elle a fait une rechute. J'avais vu avec José barbosa.
- Pour MME BATY : Le poids du pack : il est bloqué à 15 km maxi, s'il y a une erreur alors cela est envoyé au service anomalie qui corrige. Dans la bascule de SAP il y a eu quelques erreurs
- Transpalette : box à destination de Excédence et normalement ce n'était pas MME GALOIS qui devait le faire. Le peut être le boxe la gênait

MR DUBOIS : rappel des consignes peut être

MR BUISSON : oui cela a été fait d'autant qu'il faut des chaussures de sécurité

- Mr BOURGOT se trouvait dans la trémie. Ce n'était pas normal un rappel a été fait au chef de groupe, chef de service mais on n'intervient pas dans locaux techniques
- Mme LEMAN sur quoi a-t-elle glissée ? de l'eau

MR DUBUISSON les services généraux ont été prévenus et j'y suis allé mais il n'y avait rien.

Dr MAUPIN : c'était pendant le service restaurant

- MME JOURDAN le poids du back : idem que pour Madame BATY

MME DEBUISNE: peut-on faire un rappel sur les règles de sécurité (tout le monde passe au niveau des escaliers)

MR DUBUISSON : ok nous allons faire un rappel. Un point n'a pas été mis car je l'ai oublié. Vous avez invité pour les plans de prévention avec les sociétés extérieures. Il y a 3 sociétés ; les plans ont eu lieu en votre présence on voulait acter que cela a été fait et répondre à d'éventuelles question

MR FLEURY: dans le cadre du PSE, pour les bâtiments tertiaires, on a la Société ALFACLIMA qui intervient avec deux personnes transférées (technicien, électricien) une continuité dans ce qui a été fait avec miroir 2000 et à la duplication chez Holden : FSD qui a repris l'ensemble de l'activité

DR MAUPIN : Ils sont dans les locaux ?

FSD : ils sont 7 et en cas d'accident qui fait quoi ?

MR DUBUISSON : ils font partie d'une sté et ont un CSHSCT qui est compétent

MR DUBUISSON : nous pouvons donc entériner ce point

8. QUESTION DIVERSES

BlanchePorte a affiché les fiches de postes : nous avons travaillé sur des ébauches de fiches qui ont été communiqués aux chefs de service et on a dit qu'elles étaient disponibles dans des classeurs, c'était un document de travail qui doit être retravaillé. C'était pour avoir les tâches principales

VISITES HEM-FLERS : ok planifiées

MR DUBUISSON : DOCUMENT UNIQUE : deux choses de faites, la relecture et proposition de retravailler l'analyse des risques sous une autre méthode entérinée en CHSCT. Depuis avons pris du retard car n'avons pas encore mis en place les groupes de travail. Je propose que pour la logistique

on ne le fasse pas car une étude sur l'ergonomie va être faite et certains process vont disparaître donc je propose de déclencher en 2013

MR DUBOIS : problème c'est qu'il n'y aura pas de CHSCT...

MME LEBEUAN : le DUE est obligatoire et on ne peut pas le faire tant que le site n'existe pas

MR DUBOIS : oui mais dans ce cas avec les réélections ce ne sera pas avant juin...

MR DUBUISSON : oui mais il y a d'autres chantiers mis en place ... on peut utiliser ce qui a déjà été fait pour faire le nouveau document unique pour la nouvelle entité

MME LEBEUAN: pour les autres nous allons reprendre les points qui avaient été faits et les retravailler

Il faudrait que pour décembre maximum tout soit examiné (hors logistique). LE DUE existe mais il faut le remettre à jour. Je souhaite participer au mini CHSCT pour justement voir et évaluer les risques ce qui nous aidera à évoluer le due pour les autres secteurs

MR DUBUISSON : Point sur SAP sur les conditions de travail

MME LEBEUAN : nous travaillons depuis 1 an pour la bascule. L'un des points importants pour SAP:, la bascule a eu lieu le 1^{er} juin, celle-ci a réussi, nous avons maintenu l'activité sans arrêt avec une forte implication des collaborateurs (offre)

Cela représente 80% du dossier, aujourd'hui ce que l'on observe c'est que vraisemblablement en amont il n'avait pas été suffisamment expliqué l'homogénéisation des tâches car SAP est un outil structurant. SAP par exemple n'autorise pas certaines tâches d'où une problématique à gérer. Les collaborateurs nous rapportent des informations, des incompréhensions, confusions. Avons reprogrammé une réunion en mai avec l'ensemble des collaborateurs de l'offre pour faire un point et les équipes de Vinci pour apporter des réponses/solutions. Des référents ont été mis en place pour remonter les difficultés des collaborateurs.

On observe aujourd'hui qu'il faut faire des compléments de formation et reste la gestion des litiges (module) à traiter.

Nous avons convenus de mettre plus de modes opératoires (création d'ateliers) et de les tester en réel. Tout se passe bien. Nous observons une très belle implication de la part des collaborateurs, et les en remercions. Collectivement nous pouvons être fiers de cette réussite.

MR DUBUISSON : sur SAP il y a des réunions quotidiennes qui par la suite se feront deux fois par semaine pour résoudre les problématiques rencontrées

Organisation définitive du travail du samedi ?

Dans le cadre de DISPEO avons prévu un samedi sur deux. La solution proposée et validée en CE serait deux samedi consécutifs avec donc une fois le matin, une fois l'après midi

CRAM : les gens vont travailler en alternance ?

MR DUBUISSON : une semaine du matin ou une semaine en après midi sauf exceptions (contraintes personnelles avec dérogation accordées) en fonction de la charge

Pour le travail du samedi il y a alors une journée non travaillée en semaine entre le mardi et vendredi

MR DUBUISSON: nombre de personnes en MDPH :

Nombre	Département
71	Logistique
3	Marketing
4	Communication
2	Offre
1	Service Général
81	Total

MR DUBOIS : on a demandé par service

MR DUBUISSON: je regarde

MR DUBUISSON : POSTE INJECTION TEMPS DE TRAVAIL

Pour les personnes qui mettent les articles sur les machines de tri, le temps et les rotations n'ont pas été définis. Une préconisation de 4 heures en continu a été faite mais non entérinée. On doit le faire. On respectera les 4 heures maxi (définis septembre cela sera défini)

CRAM : en 2011 l'entreprise a été classée MDPA donc le bilan IJ maladie pour 2012 sera plus mauvais

MR DUBUISSON : un gros travail est effectué sur l'ergonomie au travail et sur le nouveau site il y a aura des améliorations

DR MAUPIN : il est préférable de faire une ergonomie de conception et prévention

MR DUBUISSON : Point d'agenda pour visite de Holden (mini CHSCT) bâtiment 1 et 2 et les préfabriqués et transport

MME LEBEUAN : Le 06 JUILLET 09 heures en hall fournisseur

MR DUBUISSON : septembre ?

MME LEBEUAN : et en septembre ? le 11 SEPT 09:00 /11:00

Fin de séance à 10:50

Annexes

La loi du 20 juillet 2011 et le décret du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail.

L'entrée en vigueur du décret est prévue pour le 1er juillet 2012.

Le décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail précise les missions des services de santé au travail interentreprises, notamment celles du médecin du travail et définit les actions et moyens des différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Il prévoit les modalités du suivi individuel de l'état de santé du salarié (surveillances médicales périodique et renforcée).

Les conditions d'exercice de la fonction d'intervenant en prévention des risques professionnels externes aux services de santé au travail sont également précisées.

I LES MISSIONS DU MEDECIN DU TRAVAIL

« Art. R. 4623-1. - Le médecin du travail est le conseiller de l'employeur, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux, notamment sur :

« 1° L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise ;

« 2° L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail *à la santé physique et mentale, notamment en vue de préserver le maintien dans l'emploi des salariés* ;

« 3° La protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'exposition à des agents *chimiques* dangereux ;

« 4° L'hygiène générale de l'établissement ;

« 5° L'hygiène dans les services de restauration ;

« 6° La prévention et l'éducation sanitaires dans le cadre de l'établissement en rapport avec l'activité professionnelle ;

« 7° La construction ou les aménagements nouveaux ;

« 8° Les modifications apportées aux équipements ;

« 9° La mise en place ou la modification de l'organisation du travail de nuit. « Afin d'exercer ces missions, le médecin du travail conduit des actions sur le milieu de travail, *avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire dans les services de santé au travail interentreprises*, et procède à des examens médicaux.

II LE PERSONNEL INFIRMIER :

Le médecin du travail peut confier certaines activités, sous sa responsabilité, dans le cadre de **protocoles écrits**, aux infirmiers, aux assistants de service de santé au travail ou, lorsqu'elle est mise en place, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire.

« Art. R. 4623-35. - L'infirmier est recruté après avis du ou des médecins du travail.

Exercice infirmier « Art. R. 4623-29. - L'infirmier recruté dans un service de santé au travail est diplômé d'Etat ou a l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique. *Si l'infirmier n'a pas suivi une formation en santé au travail, l'employeur l'y inscrit au cours des douze mois qui suivent son recrutement et favorise sa formation continue.*

III LES VISITES MEDICALES: CE QUI CHANGE AU 1ER JUILLET 2012

La réforme de la médecine du travail modifie les visites médicales, dans leur fréquence et leur objet.

Le nombre de visites devrait diminuer et l'information du salarié quant à son environnement de travail et aux mesures de prévention à mettre en œuvre renforcée.

1 EXAMEN D'EMBAUCHE

L'examen médical d'embauche reste obligatoire. Il doit avoir lieu au plus tard avant l'expiration de la période d'essai.

La réforme complète cet examen à l'embauche qui doit aussi porter sur :

L'information du salarié sur les risques d'exposition au poste de travail et le suivi médical nécessaire . Une sensibilisation au salarié sur les moyens de prévention à mettre en œuvre est apportée.

2 EXAMENS PERIODIQUES

En principe, **les visites périodiques ont lieu tous les 24 mois.**

Il est désormais possible d'espacer ces examens au-delà de tous les 2 ans.

Cette possibilité n'est pas du ressort de l'employeur, elle doit être prévue dans l'agrément du service de santé au travail(SST).

Rappel : l'agrément à un SST est donné par DIRECCTE après avis du médecin inspecteur régional du travail.

. La demande d'agrément doit être renouvelée tous les 5 ans.

L'autorisation d'espacer les visites sera donnée si en contrepartie la santé du salarié fait l'objet d'un suivi adéquat et si sont mis en place des entretiens infirmiers et des actions pluridisciplinaires annuelles.

Le salarié peut toujours bénéficier d'un examen médical à sa demande.

3 SURVEILLANCE MEDICALE RENFORCEE

La liste des personnes soumises à une surveillance médicale renforcée est modifiée.

On retrouve toujours les salariés de moins de 18 ans, les femmes enceintes et les travailleurs handicapés.

En revanche, ne bénéficient plus de la surveillance médicale renforcée :

Les mères dans les 6 mois suivants leur accouchement et pendant l'allaitement ;

Les salariés qui viennent de changer d'activité ou de migrer pendant les 18 mois suivant leur nouvelle affectation.

D'autres salariés exposés à des environnements susceptibles d'avoir un impact sur leur santé bénéficient de cette surveillance médicale renforcée :

A l'amiante ;

Aux rayonnements ionisants ;

Au plomb ;

Au risque hyperbare ;

Au bruit ;

Aux vibrations ;

Aux agents biologiques ;

Aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Moins orientée vers la situation personnelle ou individuelle d'un salarié, la surveillance médicale renforcée prend plus en compte les conditions de travail et l'exposition du salarié.

La réforme prévoit que les visites périodiques de ces salariés pourront avoir lieu tous les 2 ans au maximum, et non plus tous les 12 mois minimum.

4 EXAMEN DE PRE-REPRISE

Pour favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en arrêt de travail d'une durée de plus de 3 mois, une visite de pré-reprise est organisée par le médecin du travail à l'initiative :

- du médecin traitant,
- du médecin conseil de la sécurité sociale
- du salarié

Cette visite est renforcée le plus souvent lorsqu'une modification de l'aptitude au travail est prévisible.

Cet examen peut être sollicité auprès du médecin du travail afin de faciliter la recherche des mesures nécessaires pour préparer un retour à l'emploi dans les meilleures conditions. Le salarié a intérêt à solliciter cette visite de pré-reprise pour faciliter sa réintégration en cas de problèmes de santé importants.

5 EXAMEN DE REPRISE

Obligation pour l'employeur de faire passer une visite de reprise à un salarié qui revient d'un long arrêt de travail ou après un accident du travail ou une maladie professionnelle.

Cette obligation existe toujours mais est assouplie.

Désormais, la visite de reprise est obligatoire :

- Après un congé maternité (pas de changement) ;
- Après une absence pour cause de maladie professionnelle (pas de changement) ;
- Après une absence d'au moins 30 jours suite à un accident du travail (et non plus 8 jours) ;
- Après une absence d'au moins 30 jours (et non plus 21) pour cause de maladie ou d'accident non professionnel.

La visite de reprise n'est plus imposée suite à des absences répétées pour raisons de santé.

6 DECLARATION D'INAPTITUDE

L'inaptitude est l'impossibilité du salarié à occuper son poste de travail, notamment à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Elle est appréciée par le médecin du travail en fonction du poste de travail occupé par le salarié et en tenant compte des possibilités d'aménagement de ce poste. Le médecin doit étudier les possibilités d'aménagement de ce poste ainsi que les possibilités de reclassement dans l'entreprise.

Celle-ci est constatée après 2 examens médicaux espacés de 15 jours.

Seule exception, en cas de danger immédiat pour la santé du salarié, une seule visite médicale suffit pour déclarer le salarié inapte.

La réforme introduit une 2^e exception : lorsqu'un examen de pré-reprise a eu lieu dans un délai de 30 jours au plus, l'avis d'inaptitude médicale peut être délivré en un seul examen.

Dr Nathalie BROUCK CHSCT 28 Juin 2012

4

ACTION SUR LE MILIEU DU TRAVAIL

ARRETE DU 2 MAI 2012 relatif à la composition des dossiers de demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément des services de santé au travail.

LE CHSCT
Comité D'Hygiène, de Sécurité et
des Conditions de Travail
Rapport annuel – exercice 2011

A.1 – IDENTIFICATION

3 SUISSES France

Activité économique :

Vente à Distance

N° de SIRET : 475.581.591

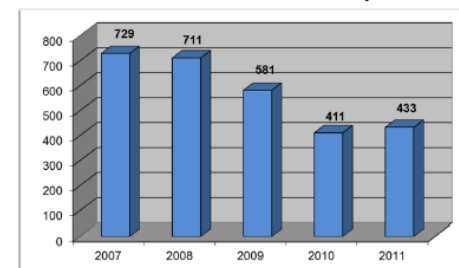
Code APE 4791A

A.2. EFFECTIF TOTAL INSCRIT AU 31.12.2011

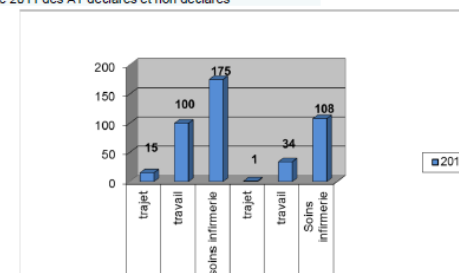
	Hommes	Femmes	Total
Mensuel	375	813	1188
Maîtrise	145	311	456
Cadre	120	176	296
Total	640	1300	1940

B.1. – Bilan des Accidents – exercice 2011

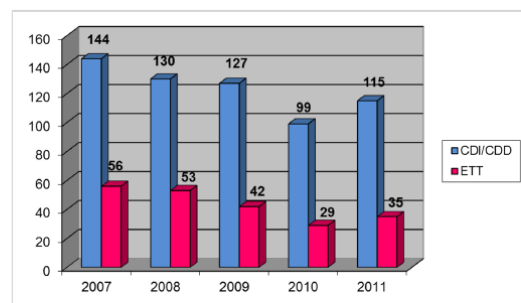
B.1.1. – Nbre d'accidents survenus aux salariés de l'entreprise (CDI+CDD+ETT)
Accidents de travail et de trajet + les incidents



Détail pour l'année 2011 des AT déclarés et non déclarés

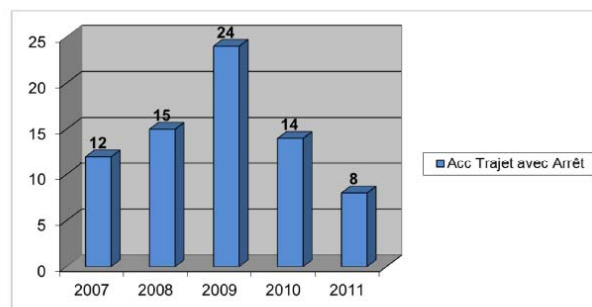


B.1.2. – Nbre d'accidents « déclarés à la CPAM » (avec et sans arrêt, reconnus ou non : travail et trajet)



5

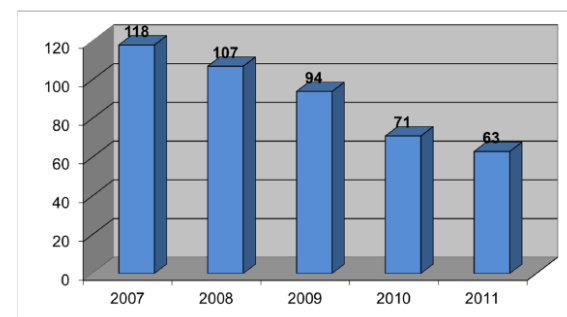
B.1.3.- Nbre d'accidents de trajet avec arrêts de travail (CDI+CDD)



6

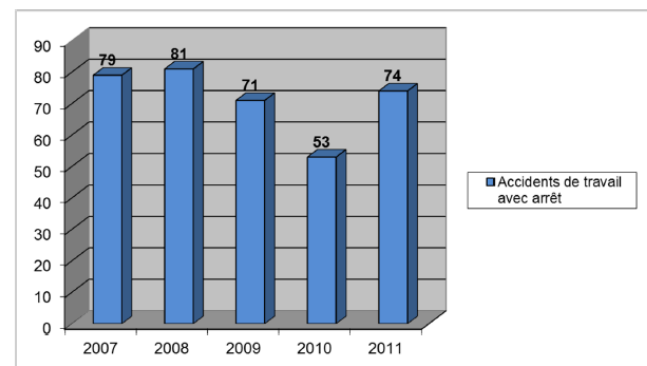
B.2. – BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
exercice 2011

B.2.1- Nbre total des accidents du travail
« déclarés à la CPAM et « reconnus » (CDI+CDD)



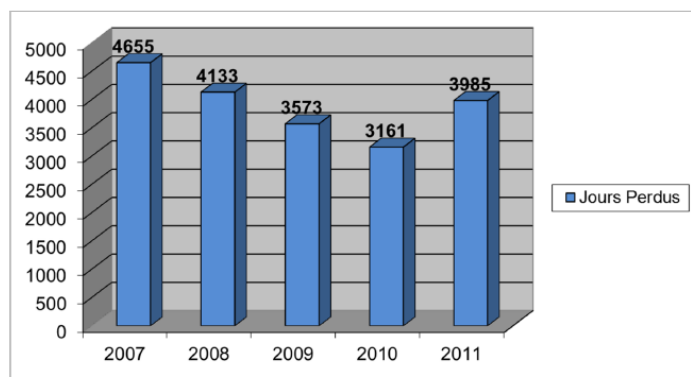
7

B.2.2.- Nombre total des accidents du travail avec arrêt (CDI+CDD)



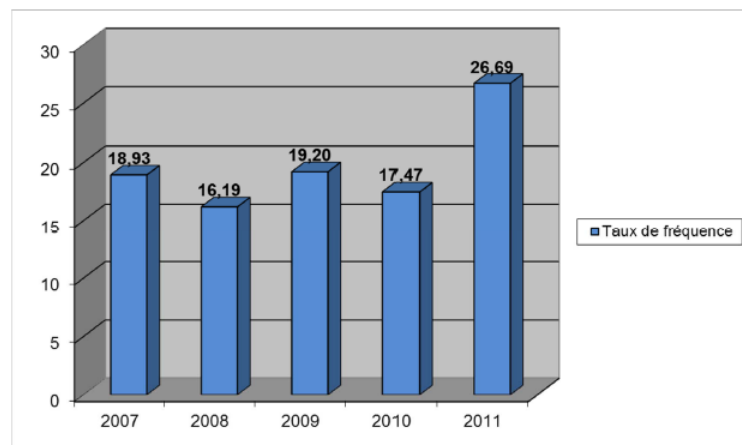
8

B.2.3.- Nombre total de jours perdus consécutifs aux accidents de travail (CDI+CDD)
(y compris heures en reliquat années précédentes)



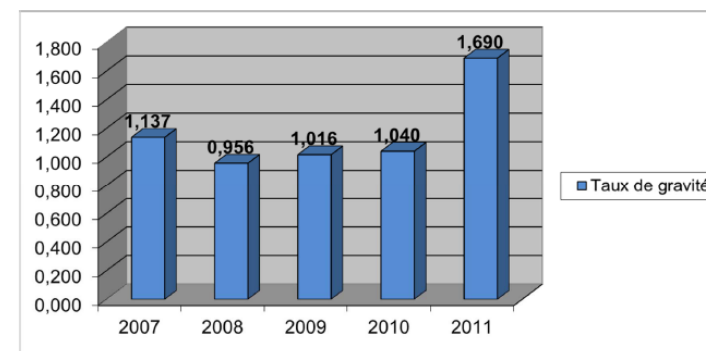
9

B2.4.- Evolution du Taux de fréquence des accidents du travail (CDI+CDD)



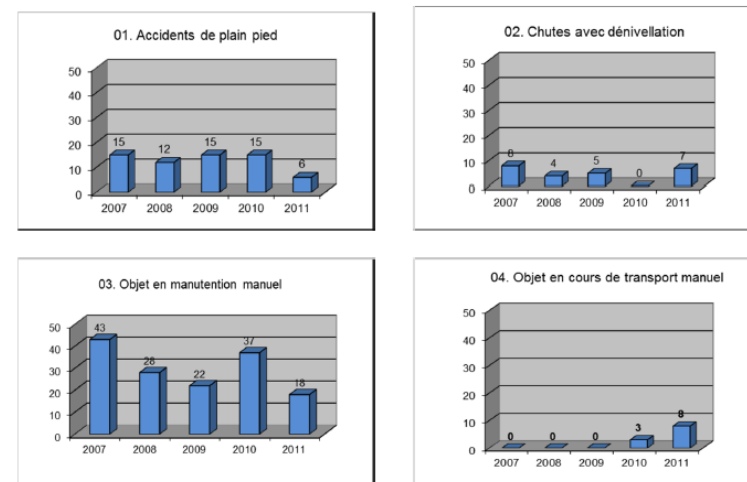
10

B2.5.- Evolution du Taux de gravité des accidents du travail (CDI+CDD)



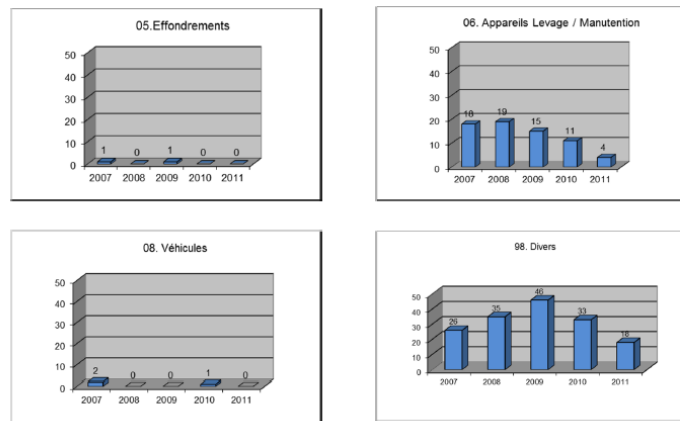
11

B.2.6.- Répartition des accidents de travail par éléments matériel
Analyse sur la totalité des accidents du travail reconnus CDI+CDD (avec ou sans arrêt)



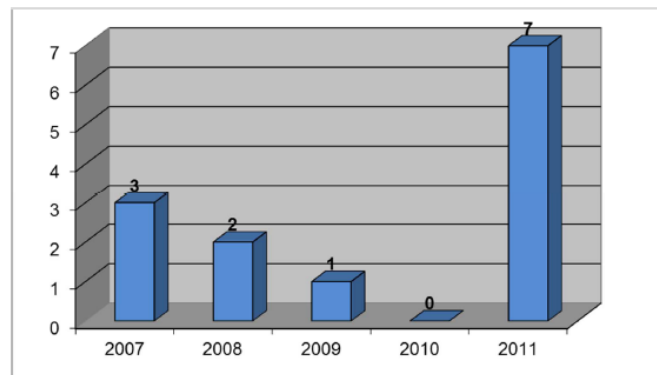
12

B.2.6.- Répartition des accidents de travail par éléments matériel
Analyse sur la totalité des accidents du travail reconnus CDI+CDD (avec ou sans arrêt)



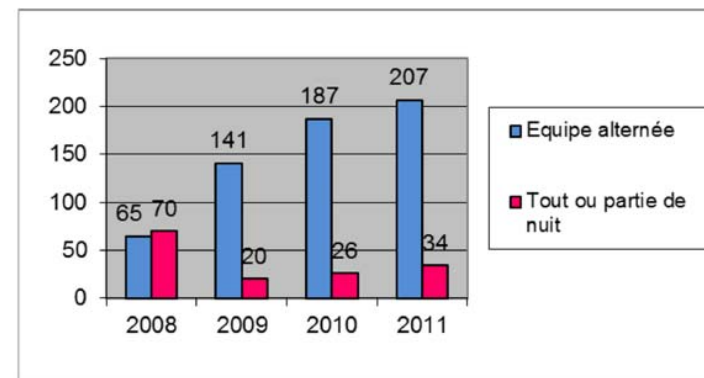
13

B.2.7.- Nombre d'incapacités permanentes notifiées dans l'année



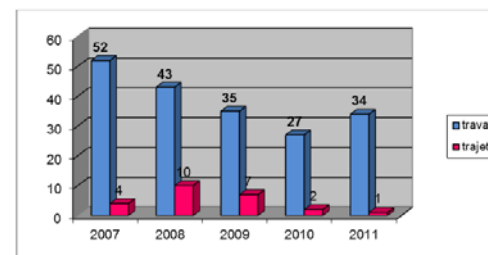
14

C.1.- Organisation et contenu du travail
Effectif CDI travaillant en équipe alternée ou tout ou partie de nuit



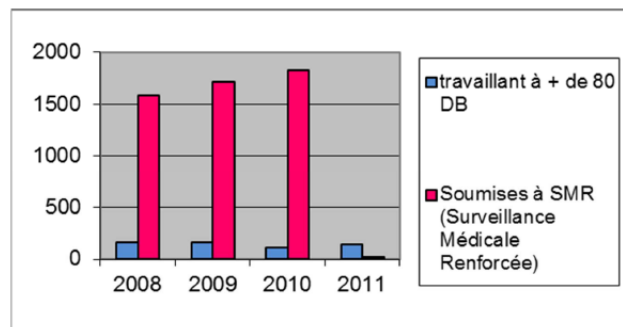
16

B2.8.- Nombre d'accidents survenus à des salariés ETT travaillant dans l'entreprise



15

Nombre de personnes travaillant à +80 dB ou soumises à SMP
(Surveillance Médicale Renforcée)



D.2 - Formation

Au cours de l'année 2011, 1410 personnes ont été formées à la sécurité :

Formation au maniement des extincteurs (179 personnes)
Formation (13 pers.) ou recyclage (70 pers.) au brevet de secouriste
Participation à une évacuation en cas d'alerte générale (982 personnes)
Formation spécifique à l'évacuation (103 personnes)
CACES chariots formation initiale et recyclage (24 personnes)
Formation réglementation et normes électriques (39 personnes)

D.3.- Plan d'action du CHSCT pour l'année 2011

Bilan des principales actions de sécurité réalisées en 2011 :

- 3 réunions plénières du CHSCT
- 5 mini CHSCT concernant :
 - ✓ L'Emballage Multiples (salles Verte –Orange-Jaune)
 - ✓ Services des Bât 3 (Holden)
 - ✓ Compacts
 - ✓ CCC + Restaurant + Retours (Edgar)
 - ✓ Atelier publicitaire (Georges)
- 6 réunions CHSCT « extraordinaires » :
 - ✓ Présentation du projet de mise en commun des activités du domaine BtoC : construction du bâtiment de Hem, aménagement du site de Toufflers, calendrier.
 - ✓ Commission de coordination CHSCT dans le cadre du projet de modernisation logistique
 - ✓ Salle Tricolore
 - ✓ Information et consultation sur le projet de transformation et de modernisation de la société 3 Suisses France
 - ✓ Poursuite de l'information et consultation sur le projet de transformation et de modernisation de la société 3 Suisses France
 - ✓ Restitution du rapport d'expertise du cabinet DEGEST portant sur le projet de transformation et de modernisation de la société 3 Suisses France – Avis des membres du CHSCT sur le projet
- Risques Psychosociaux : 15 tables rondes d'échanges et de partage (par secteur / filière de métiers) ont été organisées par le Cabinet FHC Conseil (Expert nommé par le CHSCT)

Arbres des causes des accidents/incidents

Par ailleurs, le CHSCT continue à établir les arbres des causes, effectue un suivi, tant pour les accidents que pour les incidents répétitifs.

Secourisme

13 salariés ont été formés au Secourisme
70 salariés ont suivi le recyclage

Formation

391 salariés ont été formés à la formation « gestes et postures »
Poursuite des formations aux défibrillateurs sur mannequins
Poursuite des formations à la sécurité des nouveaux embauchés

17

19

Travaux réalisés en 2011

3 Suisses France

Bâtiment	Désignation	ETAT
Holden	Aménagement E-CAFE	en cours
Holden	Création socle de supportage de cheminée groupe électrogène	terminé
Holden	Réfection des culasses groupe électrogène n° 1 HS	terminé
Holden	Groupe électrogène - Turbos et intercooler groupe 1	terminé
Holden	Rachat d'un chariot en fin de location	en cours
Holden	Remplacement colonne évacuation eaux usées bat 1	terminé
Holden	Remise en état de 2 sanitaires.	terminé
Holden	Déménagement régilist	terminé
Holden	Réaménagement salle de choix	en cours
Holden	Installation de stores au service web	terminé
Holden	Réimplantation des équipes CG 3SF et COGEMA/G/EXCEDENCE (dans le cadre du projet QUELLE)	terminé
Holden	Aménagement salle de pause et salle "machine à café" au 4ème	terminé
Holden	Aménagement du service Webshop sur les plateaux des Achats	terminé
Holden	Achat de chaises pliantes pour réunions	terminé
Holden	Achat de chaises pour les salles de réunions	terminé
Holden	Matériel sono salles de réunion bât 3	terminé
Holden	Matériel régie vidéo	terminé
Holden	Matériel vidéo / Audio salle de réunions	terminé
Holden	Câblage informatique	terminé
Holden	Mise en place porte automatique Hall personnel	terminé

Travaux réalisés en 2011

3 Suisses France

Holden	1 vidéo projecteur pour C. WEIL	terminé
Holden	1 caméscope + accessoires pour service COM INTERNE	terminé
Holden	Modification exploitation CTA bâtiment 1	en cours
Holden	Remplacement climatisation salle onduleur	terminé
Fliers	Réfection chaussée d'accès à l'atelier de Fliers	terminé
Fliers	Remise à neuf des trappes d'égout et caniveaux voirie	terminé
Fliers	Mise à jour AUTOCAD version 2011 + LICENCES	terminé
Fliers	Remplacement compresseur clim salle laser	terminé
Fliers	Rachat en fin de location de chariots élévateurs	terminé
Fliers	Remplacement de 7 ventilateurs sur 7 onduleurs	terminé
Fliers	Rénovation sol dalle béton au service anomalies	terminé
Fliers	Remise à neuf des joints de dilatation bâtiment volumineux	terminé
Fliers	Rénovation et agrandissement bureau B. DUBUISSON	terminé
Fliers	Réaménagement de la surface du BET	terminé
Fliers	Déménagement com interne H.2.0 vers H.2.2	terminé
Fliers	Arrivée de 3 personnes aux achats électroniques	terminé
Fliers	12 Chariots type "volumineux" pour service salle tricolore	terminé
Fliers	Chariots "catalogues" pour service emballage	terminé
Fliers	Chariots porte boîtes pour secteur stock	terminé
Fliers	Conformité du matériel électrique des armoires.	en cours
Fliers	Nouvelle batterie pour chariots grande hauteur (ETX)	terminé

Travaux réalisés en 2011

3 Suisses France

Fliers	Remise à neuf bandages et batterie chariot ETX grande hauteur	terminé
Fliers	4 batteries pour chariots électriques transpalettes	terminé
Fliers	Remplacement 15 vitrages + pose film solaire	terminé
FLERS	Nouvelle porte ascenseur n° 7	en cours
Fliers	Achat matériel pour le labo	terminé
Fliers	1 vidéo projecteur pour B. MENET	terminé
FLERS	1 vidéo projecteur pour B. MENET	terminé
Fliers	Remplacement de 60 batteries de l'onduleur local robot	en cours
Fliers	Remise à neuf des disjoncteurs 1000A TGBT	terminé
Fliers	Démontage de palettier sur zone pré-chargement cathédrale Volumineux	terminé
Fliers	Mise en place de flasques récupérateur déchets film machines d'emballage	terminé
Fliers	Bandes machines d'emballage salle orange	terminé
Fliers	Démontage des casiers tissus et remise en état du plancher	terminé
Fliers	Création ligne emballage en SV pour personnel à dossier MDPH	en cours
Fliers	Fabrication d'un linéaire pour rajout de bacs retours	terminé
Edgar	Modification postes de travail retour	terminé
Edgar	Aménagement postes de travail retour	terminé
Edgar	Grill pour le restaurant	en cours
Edgar	Climatisation baie de brassage Bat B	terminé
Edgar	Evolution de l'application de traitement des retours	terminé
Edgar	Mise en conformité sirènes	en cours

Travaux réalisés en 2011

3 Suisses France

Villeneuve	Mise en peinture des surfaces communes	en cours
CAEN	Mise en place d'un compresseur clim.	terminé
Fliers/Holden	Raccordement informatique bornes WIFI	récurrent
Georges	Rachat en fin de location d'un chariot élévateur Jungheinrich	terminé
Georges	Travaux d'aménagement NPAI	terminé
Georges	Remise en état du sol - quais réception	terminé
Georges	Postes de travail	terminé
Georges	Mise en place nouvelle chaîne principale convoyeur transport de kubs postaux	terminé
Georges	Achat de 4 cerceuses	terminé
Georges	Enregistreur vidéos	terminé
Georges	Balance Ohaus	en cours
Georges	1 compresseur (rachat en fin de location)	terminé
Georges	Fourniture d'un climatiseur local brassage (1er étage)	terminé
Georges	Renovation peinture intérieure salle exploitation RDC	terminé
Georges	Niveleur réception	terminé
Georges	Rénovation structure aspi bde carol	en cours
Georges	Rapatriement et mise en place de machines venant de BLANCHE PORTE	en cours
Gustave	Aménagement de rayonnage supplémentaire pour stockage SAV mobilier	terminé
Toufflers	Eclairage provisoire (phares) maille E	terminé
Fliers	Remplacement turbine sécheur machine à laver	terminé
Fliers	Remplacement des 2 friteuses	terminé
Fliers	Remplacement de 3 ventilateurs cellule refroidissement restaurant	terminé